



Oral Statement – 45th session of the Human Rights Council

ITEM 5: ID with ASG on the report of the SG on reprisals and intimidation against individuals and groups seeking to cooperate with the United Nations in the field of Human Rights

Bonjour, Mme la sous secrétaire général,

Je suis Aminatou Haidar, défenseur des droits de l'homme du Sahara Occidental, victime de disparition forcée et de détention arbitraire. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, je fais toujours objet aux harcèlements et à la diffamation systématique à cause de mes activités pacifiques et de ma coopération avec l'ONU, mais mon cas n'est pas unique.

Dans les territoires occupés du Sahara Occidental, à cause du manque de protection onusienne, les défenseurs sahraouis, les journalistes et toute personne revendiquant le respect de ses droits légitimes à la liberté et à l'Indépendance de son pays, sont victimes de la répression marocaine, la torture, l'emprisonnement, la disparition forcée et la privation des droits civils, politiques, économiques et culturels.

Le Maroc refuse de nous traiter comme citoyens d'un pays occupé selon la 4^{ème} convention de Genève. La puissance occupante essaye même par tous les moyens de nous imposer ses lois et ses politiques coloniales, au vu et su de l'ONU, qui ne réagit pas à cette violation flagrante.

Je dois réitérer ici, la conclusion déjà atteinte par la première mission du Conseil des droits de l'homme au Sahara Occidental en 2006, que toutes les violations sont étroitement liées au nom respect du droit du Peuple Sahraoui à l'autodétermination.

J'appelle donc l'ONU :

A la protection de tous les sahraouis, pas seulement les défenseurs des droits de l'homme.

A dépêcher en urgence des commissions pour visiter ce territoire occupé qui reste à la merci d'une puissance occupante brutale.

A exiger du Maroc la libération des prisonniers politiques sahraouis. Je vous appelle en fin à assumer votre responsabilité quant à la décolonisation du Sahara Occidental.

Je vous remercie